

## **CHAUFFE EAU ÉLECTRIQUE**

Votre logement est équipé d'un chauffe-eau électrique à accumulation à fonctionnement (généralement nocturne) en tarif réduit.

### **Principe de fonctionnement**

Le chauffe-eau à accumulation se met en marche automatiquement en tarif réduit et l'eau contenue monte en température jusqu'à la coupure thermostatique. Les utilisateurs peuvent ainsi utiliser jusqu'à épuisement de la capacité l'eau chaude contenue et accumulée en tarif réduit.

Si l'eau chaude vient à manquer il est possible de mettre manuellement le chauffe-eau en « marche forcée » hors périodes de tarif réduit auquel cas le dispositif revient en marche automatique au cycle suivant.

Sur le contacteur, les trois positions sur la face avant permettent :

- En position « Auto » le fonctionnement en tarif réduit automatique
- En position « I » le fonctionnement temporaire en marche forcée.
- En position « O » l'arrêt permanent.